

Bulletin d'information

Volume No 14 – numéro 4

Le 14 décembre 2011

Julie Gaudreault, agente d'information

DES NOUVELLES DE LA DÉMOCRATIE SCOLAIRE À LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

Veillez prendre note que lors de la séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le lundi 29 novembre 2011, les commissaires ont résolu de nommer M. Denis Tremblay au poste de directeur adjoint de l'école Saint-Jean. M. Tremblay était adjoint par intérim, il est donc déjà officiellement entré en poste.

Mme Martine Lévesque a pour sa part été nommée directrice adjointe à l'école Paul-Hubert et sa date d'entrée en fonction sera déterminée ultérieurement.

EXTRAITS DU RÉSUMÉ DE LA RENCONTRE DU 8 NOVEMBRE DU COMITÉ DE PARENTS 2011-2012 DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

M. Jean-François Parent, directeur général de la CSDP, était présent pour annoncer les priorités de notre commission scolaire pour l'année 2011-2012. Elles peuvent être consultées [sur le site Internet de la CSDP](#). Il nous a aussi fait part de la demande déposée par la CSDP pour obtenir un délai de trois ans au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour retrouver l'équilibre budgétaire. Il a ajouté que les efforts constants de réduction des dépenses doivent être réalisés sans affecter les

services aux élèves. Ce fut, comme toujours, un grand plaisir pour le comité de parents de la CSDP de recevoir M. Jean-François Parent : cette rencontre a été fort enrichissante.

Le plan d'action et la liste des priorités du comité de parents pour l'année 2011-2012 ont été adoptés. Ils sont disponibles sur le [site Internet de la CSDP](#). Des modifications aux règles de régie interne du comité de parents ont été proposées et adoptées.

La formation conjointe offerte par Mme Cathy-Maude Croft sur le fonctionnement des conseils d'établissements et par M. Marc Girard sur leur trésorerie fut

des plus formatrices et motivantes. Nous tenons à les en remercier.

Élisabeth Beaudoin
Comité de parents 2011-2012

UNE ANNÉE EXCEPTIONNELLE POUR LA CAMPAGNE D'ENTRAIDE

La Campagne d'entraide est maintenant terminée, mais la générosité dont vous avez fait preuve cette année rayonnera dans l'avenir pour ceux et celles à qui la chance ne sourit pas.

Cette année, nous avons recueilli **6 922 \$**, soit près de 1 500 \$ de plus que l'année dernière. La Campagne d'entraide connaît donc une année exceptionnelle et c'est à

CAMPAGNE
D'ENTRAIDE
2011



• généreux •
depuis 1968

à votre générosité et à votre esprit de partage que nous le devons.

J'ai à cœur de vous remercier pour vos dons, qui ont fait le succès de cette Campagne d'entraide. J'adresse également un merci tout particulier à Mme Nancy Bérubé, qui a coordonné avec professionnalisme cette importante collecte de fonds pour notre commission scolaire.

Cathy-Maude Croft

ROUGEOLE : À VOS CARNETS, LA CAMPAGNE DE VACCINATION EST EN COURS!

Depuis avril 2011, le Québec connaît la plus importante écloison de rougeole des 20 dernières années : 747 cas d'avril à octobre 2011, alors qu'on décompte habituellement de un à deux cas par année. Il s'agit d'une maladie extrêmement contagieuse : le virus peut survivre dans l'air pendant quelques heures, ce qui fait que le contact physique n'est pas nécessaire à la contagion. Elle peut causer des complications très graves, dont certaines pouvant mener au décès. On estime que, pour arrêter la propagation du virus, 95 % de la population doit être

protégée contre la rougeole par la vaccination.

Les personnes qui ne sont pas protégées contre la rougeole sont donc susceptibles de développer la maladie, mais aussi de la transmettre à ceux et celles qui ne peuvent être protégés, notamment les très jeunes enfants qui n'ont pas l'âge de recevoir le vaccin et les adultes dont l'état de santé est précaire.

Étant donné que les deux tiers des cas déclarés sont des jeunes de 10 à 19 ans



et que les écoles sont des lieux propices à la propagation du virus, une campagne de rattrapage de la vaccination est organisée dans les écoles secondaires et primaires auprès des personnes non vaccinées (en milieu scolaire, on estime que la couverture vaccinale se situe entre 63 % et 93 %). Dans les écoles où la maladie a circulé, 80 % des élèves non vaccinés ont fait la maladie. L'objectif est de vacciner toutes les personnes non vaccinées d'ici

janvier 2012, car le caractère cyclique de la maladie laisse prévoir une recrudescence de son activité avant le printemps prochain.

Le vaccin RRO (Rougeole – Rubéole – Oreillons) est sécuritaire : il ne provoque aucune réaction dans la majorité des cas. Moins de un cas d'anaphylaxie par 100 000 doses distribuées a été déclaré en date du 2 juin 2011, ce qui est très en-deçà des complications graves que la rougeole peut causer (dommages permanents au cerveau à la suite d'une encéphalite, décès). Ne l'oublions pas : il constitue la meilleure protection contre la rougeole.

ON PARLE DE VOUS!

La Soirée cabaret-casino de Pro-Jeune-Est : c'est très bientôt!

Le 21 janvier prochain, Pro-Jeune-Est tiendra sa Soirée cabaret-casino, une importante activité de financement pour l'organisme, à la salle de bal de l'Hôtel Rimouski. Tous les membres du personnel de la CSDP sont invités à participer à l'événement et à en parler dans leur entourage.

L'ambiance sera au rendez-vous : le groupe Time it was, un hommage à Cat Stevens et à Simon & Garfunkel, présentera un spectacle dès 20 heures, alors qu'Amusements Anima « Fun », de Trois-Pistoles, assurera l'animation de la partie casino.

Attention! L'organisme a également besoin de croupiers bénévoles d'un soir.

Une formation sera donnée à ces bénévoles le soir même de l'activité, de 18 h 45 à 19 h 45.

Pour réserver des billets, on contacte Mme Adèle Boudreau, directrice générale de Pro-Jeune-Est, au 418 724-3516, poste 1. Visitez le [site Internet de l'organisme](#) pour en savoir plus.



C'est une excellente idée de cadeau de Noël à offrir à vos proches pour passer avec eux une soirée remplie de surprises et pour contribuer à une cause qui vous est chère !

Journée pyjama avant Noël à l'école Saint-Rosaire!

C'est en collaboration avec la communauté de Saint-Valérien que les élèves, leurs parents et les enseignants de l'école Saint-Rosaire auront le privilège de vivre, à l'approche de Noël, une activité sous le thème « Journée pyjama », qui aura lieu le jeudi 22 décembre 2011, à compter de 8 heures.

Les parents de l'Organisme de participation des parents (OPP) collaboreront à l'élaboration d'un savoureux brunch réalisé avec des produits locaux. Cette activité est également rendue possible grâce à la générosité du Fonds Métro, qui a remis à l'automne un don de 1 000 \$ pour conscientiser les élèves à l'importance d'encourager l'économie locale en

achetant auprès des commerces et producteurs du milieu.

En tant qu'établissement vert Brundtland, l'école Saint-Rosaire demande aux participants d'apporter leurs couverts afin de diminuer les déchets.

C'est une autre belle initiative des enseignants démontrant le partenariat exceptionnel qui existe entre l'école et la communauté.



La directrice de l'école
Diane D'Astous

L'école Saint-Jean mérite une mention spéciale du jury dans le cadre du concours provincial contre l'homophobie de GRIS-Québec – Fondation Simple Plan



École Saint-Jean

L'école Saint-Jean a obtenu une mention spéciale du jury pour sa participation à l'édition 2011 du concours de GRIS-Québec – Fondation Simple Plan, sous le thème « C'est quoi ton plan pour stopper l'homophobie ? » L'organisme GRIS-Québec travaille à la démythification de l'homosexualité et de la bisexualité en milieu scolaire. Le concours mobilisait des écoles de tout le Québec et récompensait des initiatives novatrices prises par des élèves ou des intervenants scolaires pour combattre l'homophobie ou

démystifier l'homosexualité et la bisexualité à l'école.

Un élève de l'école Saint-Jean, à Rimouski, M. Alexandre Arsenault, avait approché l'intervenante en travail social alors en stage, Mme Cindy Leblanc, afin d'y participer. L'équipe a fait signer une banderole qui fut exposée dans l'école, « geste par lequel les élèves signataires s'engageaient à ne plus prononcer de mots à caractère homophobe dans leur école, explique Mme Leblanc. L'expérience a été enrichissante pour tous les participants et j'encourage les élèves intéressés par

ce concours à entrer en contact avec un intervenant de leur école », ajoute-t-elle.

Il s'agissait d'un projet éducatif, mais l'équipe a voulu lui donner une dimension publique. En effet, une soixantaine de personnes ont accompagné l'intervenante et l'élève instigateur du projet à la marche nationale de GRIS-Québec le 18 juin dernier, en partenariat avec M.A.I.N.S. Bas-Saint-Laurent.



En remettant une mention spéciale à l'équipe de l'école Saint-Jean, GRIS-Québec souhaitait souligner sa réussite particulière, caractérisée par

- l'effort individuel de l'élève ayant initié l'activité, M. Alexandre

Arsenault, et de l'intervenante sociale avec qui il a pu réaliser son projet, Mme Cindy Leblanc,

- la recherche de partenaires en dehors du monde scolaire et
- la visibilité publique offerte à la cause de la lutte aux préjugés.

La Commission scolaire des Phares, à l'instar de GRIS-Québec, tient à souligner la participation exemplaire de l'école Saint-Jean à ce concours visant à sensibiliser les

élèves à la prévention de l'homophobie et de toute forme de préjugés fondés sur les différences. Le lancement de la prochaine édition du concours est attendu à l'hiver 2012.

Le Centre de formation Mont-Joli-Mitis remet ses Prix Innovation en santé et sécurité du travail

Le 29 novembre dernier, des élèves du Centre de formation Mont-Joli-Mitis (CFPMM) ont mérité deux Prix Innovation en santé et sécurité du travail, d'une valeur de 250 \$ chacun. Le comité Santé et sécurité du CFPMM a récompensé le projet de Robby Gagné, « L'escalier à la Ferme-École », qui a remporté le premier prix. Le deuxième prix a été attribué à égalité à Alexia Proulx et Maude Tremblay, qui ont reçu un montant de 125 \$ chacune pour le projet « Bouton d'urgence sur le hachoir à foin ».



Les lauréats des Prix Innovation en santé et sécurité du travail, élèves au CFPMM

L'objectif du concours est de reconnaître les initiatives des élèves en matière de prévention des accidents, d'encourager leurs bons coups et de

valoriser leur participation en matière de santé et sécurité au travail.

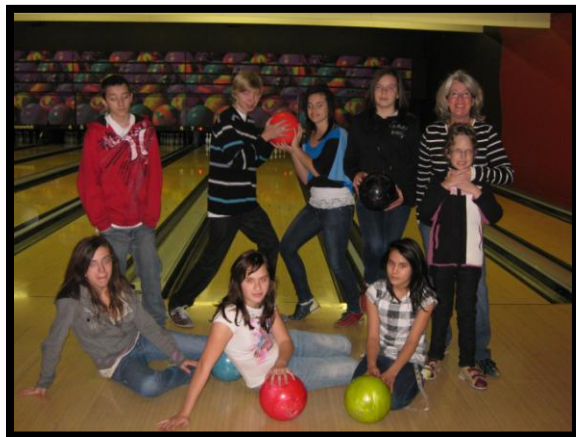
Les projets gagnants ont été sélectionnés à partir d'une série de critères variés : la créativité (le projet témoigne d'une manière originale de modifier et de corriger une machine ou un équipement), le degré de complexité du projet, le degré de participation des élèves pour déterminer les risques et arriver à une solution, le rayonnement (la possibilité d'appliquer cette solution dans d'autres centres de formation professionnelle) et

la qualité du document explicatif remis au jury.

Le jury du concours est composé des membres du comité Santé et sécurité du CFPMM : Georges Bouillon, mécanique agricole, Roberto Parent, agriculture, André Bellemare, métallurgie, Stephen Girard, charpenterie-menuiserie et Bertrand Michaud, directeur.

Nos félicitations aux lauréats pour leurs efforts et leur implication en santé et sécurité du travail !

Le pharmacien Marc Côté parraine une élève de l'école Paul-Hubert dans le cadre du Défi Kili



Le groupe de Ginette Dugas lors de la sortie aux quilles. À droite, la jeune Jessica Duchesne près de son enseignante.

La Commission scolaire des Phares est heureuse d'annoncer que le pharmacien Marc Côté, de Rimouski, a décidé de parrainer la jeune Jessica Duchesne, élève à l'école Paul-Hubert, dans le cadre de sa participation au Défi Kili en février 2012. Son objectif est d'amasser des fonds pour le Centre hospitalier régional de Rimouski, où la

jeune fille subit des traitements médicaux depuis plusieurs années.

« M. Côté a choisi de parrainer Jessica parce qu'il a été touché par la détermination dont elle fait preuve malgré la maladie. C'est une jeune fille persévérante et courageuse. Son charisme sème la bonne humeur autour d'elle et l'énergie qu'elle déploie dans le projet environnemental Écolo Jeans Magic, en Secondaire adapté 2 (S. A. 2), c'est inspirant pour ses collègues de classe », commente Mme Ginette Dugas, son enseignante.

Afin de souligner son parrainage, Jessica a exprimé le souhait d'aller jouer une partie de quilles avec sa classe, son parrain du Défi Kili et sa mère. Cet événement a plu à tout le monde, en particulier aux jeunes de la classe de Jessica, qui l'entourent dans sa lutte contre la maladie. *« Le moment leur*

était propice pour témoigner à Jessica leur attachement et le plaisir qu'ils ont à

la côtoyer quotidiennement », conclut Mme Dugas.

Des élèves de l'école Saint-Jean ont présenté un spectacle d'acrogym

Les élèves de six groupes des programmes d'études internationales et d'anglais enrichi de première et deuxième secondaire de l'école Saint-Jean ont présenté cet automne un spectacle d'acrogym dans le cadre du stage de Mme Bianca Gagnon. Des enseignants ayant trouvé le projet particulièrement intéressant ont décidé d'intégrer l'acrogym à leur enseignement. Cette discipline est de plus en plus connue et maintenant largement recommandée dans les milieux scolaires.



Des élèves de la stagiaire Bianca Gagnon lors du spectacle d'acrogym à l'école Saint-Jean.

« L'acrogym consiste à réaliser un enchaînement de figures collectives, des pyramides humaines, qui peuvent être statiques ou dynamiques. Cet enchaînement forme une chorégraphie sur musique, la musique et la danse

étant utilisées lors des transitions d'une pyramide à une autre. Les forces et habiletés de chacun des membres de l'équipe sont mises à contribution, puisque les plus forts ont les rôles de porteurs, alors que les plus légers deviennent voltigeurs. Personne n'est laissé à l'écart du spectacle », explique Mme Gagnon.

Ce sport permet aux élèves de développer plusieurs compétences exigées par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en plus de donner aux participants l'occasion de travailler en équipe, d'exercer leur créativité et d'apprendre à gérer leur stress (lors de la préparation à la représentation devant public).

Bravo aux élèves ayant participé à ce projet d'éducation physique original !

L'école de Sainte-Luce réalise une mosaïque dans le cadre de la Semaine de la coopération

La direction de l'école Sainte-Luce souhaite féliciter ses élèves et l'enseignant Emmanuel Tremblay pour la réalisation d'un



magnifique projet d'arts plastiques dans le cadre de la Semaine de la coopération, qui a eu lieu du 16 au 22 octobre dernier. Il s'agit d'une

superbe mosaïque installée dans l'entrée intérieure de l'école.

Par la même occasion, elle tient à remercier notre partenaire, la Caisse Desjardins des Versants du Mont-Comi,

pour l'engagement et la solidarité manifestée à l'égard de ce beau projet réalisé collectivement.

Manon Tremblay, directrice
École Sainte-Luce

De jeunes sportifs honorés lors du 37e Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent



Crédit photo : Pentagone Le Mistral, Football Mont-Joli.

Lors du 37^e Gala Méritas sportif du Bas-Saint-Laurent qui s'est tenu à Rimouski le 12 novembre dernier, de jeunes sportifs fréquentant les écoles de la Commission scolaire des Phares se sont distingués.

De Mont-Joli, Laurie Miville, en patinage artistique, a été nommée athlète féminine de niveau régional de l'année.

Rémi Bernier, de Rimouski, remporte le titre d'athlète masculin de niveau régional de l'année, tout comme Dominic Allard, également de Rimouski, en athlétisme.

Du côté des sports d'équipe, Le Pentagone de l'école du Mistral de Mont-Joli, en football, rafle le titre d'équipe de l'année. Les élèves de la CSPD qui font partie du Club Les dauphins de Rimouski, en natation, se sont également distingués puisque leur Club a reçu le titre de Club de l'année.

La CSDP félicite chaleureusement tous les élèves récipiendaires de ces prix recherchés qui témoignent de la persévérance et du talent de ces jeunes sportifs méritants.

La Jeune COOP Club Otaku est créée à l'école Paul-Hubert, pour le plus grand plaisir des fervents de mangas

Le 2 novembre dernier, sept élèves de l'école Paul-Hubert ont tenu l'assemblée générale d'organisation de la Jeune COOP Club Otaku, une coopérative à vocation éducative. Ce projet éducatif vise à développer les valeurs entrepreneuriales et coopératives chez les élèves. La Jeune COOP Club Otaku leur permettra

d'avoir accès à un plus grand nombre de mangas, dont ils sont de fervents lecteurs.

«Les lecteurs de mangas sont des boulimiques de ce genre littéraire. L'offre de la bibliothèque de l'école n'est jamais assez grande pour eux! C'est pour répondre à leurs besoins

grandissants que ces élèves ont décidé de fonder une Jeune COOP », explique Mme Julie Pigeon. Les membres de la Jeune COOP Club Otaku accepteront tout don de mangas provenant de la population.

Le manga est un style de dessin respectant certains canons que l'on trouve principalement dans les bandes-dessinées japonaises du même nom. Ces livres se lisent de droite à gauche et de haut en bas, un mode de lecture qui diffère beaucoup des habitudes occidentales de lecture.

La Jeune COOP Club Otaku est donc un projet d'éducation à la coopération visant à répondre à un besoin collectif. Elle est accréditée par le Conseil québécois de la coopération et de la mutualité et sera administrée selon les règles de fonctionnement des



Les membres organisateurs de la Jeune COOP Club Otaku.

coopératives. Les jeunes ont été accompagnés dans la création de leur Jeune COOP par Sophie Anne Morin, agente de promotion de l'entrepreneuriat collectif jeunesse à la Coopérative de développement régional Bas-Saint-Laurent/Côte-Nord – coopérative de solidarité et par Claudine Labrie, agente de sensibilisation à l'entrepreneuriat jeunesse au Carrefour jeunesse-emploi Rimouski-Neigette.

Les membres fondateurs de la Jeune COOP Club Otaku sont Stéphanie Guay-Vachon, Mathilde Bouchard-Plante, Émile Lachance-Landreville, Dominique Dickner, Jean-François Bettey, Marie Chabot et Max-Antoine Bussières.

La Journée Coup d'œil : Un premier salon de l'esthétique au Centre de formation Rimouski-Neigette

Les enseignantes du programme de DEP – Esthétique du Centre de formation Rimouski-Neigette (CFRN) sont fières d'avoir présenté la Journée Coup d'œil. Ce salon rassemblait plusieurs fournisseurs en esthétique, les enseignantes du CFRN, les anciennes étudiantes, aujourd'hui sur le marché du travail, les futures diplômées, sans oublier les employeurs de l'est du Québec, pour échanger des connaissances et favoriser le

réseautage. L'événement a été le premier du genre au CFRN.

En plus de faire connaître le programme d'esthétique offert par le CFRN, cette Journée Coup d'œil avait pour objectif de permettre l'échange d'information. Des démonstrations faites par les fournisseurs – près d'une dizaine d'entre eux étaient présents – permettaient aux élèves de prendre connaissance des dernières technologies en matière de soins esthétiques. Les enseignantes ont

pu, pour leur part, cibler l'approche qui sera retenue pour le renouvellement du programme d'esthétique : « Nous réfléchissons à la refonte du programme d'esthétique. Nous travaillons dans un domaine qui est en évolution constante et nous tenons à être à la fine pointe des dernières avancées technologiques. Cette journée Coup d'œil alimentera notre réflexion », souligne Mme Nancy Fillion, enseignante.

Les enseignantes du programme d'esthétique du CFRN ont profité de la tenue de cet événement pour remercier les employeurs qui supervisent leurs élèves en stage : « La formation professionnelle est axée sur l'apprentissage en milieu de travail. La collaboration des employeurs est absolument essentielle à la réussite scolaire de nos élèves », conclut Mme Fillion.



Une démonstration en cours lors de la Journée Coup d'œil, le 7 novembre dernier.

La Journée Coup d'œil était aussi une activité de réseautage. Elle a offert aux élèves la possibilité de rencontrer d'éventuels employeurs dans l'école où elles sont formées. De leur côté, les employeurs ont eu l'occasion de rencontrer des fournisseurs à Rimouski même. Parmi les compagnies ayant accepté de participer, on trouvait Concep JP, Loytel, Dupuis Magma, Rose Bella, Vagheggi, Summum Beauté, Jouvence terre et mer, Babor, Sothys et France Laure.

Le Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis reçoit un prix hommage de la part de la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Bas-Saint-Laurent



Dans l'ordre habituel, M. André Bellemare, enseignant et chef de département – Métallurgie (CFPMM), M. Bertrand Michaud, directeur du CFA de Mont-Joli et du CFPMM, Mme Linda Themens, conseillère – Prévention jeunesse, M. Steeve Rousseau, directeur – Santé et sécurité et Mme Mona St-Jean, directrice régionale – Commission de la santé et de la sécurité du travail du Bas-Saint-Laurent (crédit photo : CSST).

La Commission scolaire des Phares (CSDP) est honorée d'annoncer que la Commission de la santé et de la sécurité du travail du Bas-Saint-Laurent (CSST), lors de son colloque sur la santé et la sécurité au travail du 9 novembre dernier, à Rivière-du-Loup, a remis un prix spécial au Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis (CFPMM).

La CSST a choisi de poser ce geste afin de mettre en valeur les efforts du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis pour promouvoir les principes de la santé et de la sécurité au travail auprès de ses élèves. La CSST souhaite ainsi souligner l'approche proactive de l'institution d'enseignement dans la prise en charge et l'intégration de la santé et de la sécurité au travail dans son établissement, tant par le réglage des outils et des machines que dans la formation professionnelle dispensée.

La CSST reconnaît ainsi le leadership de la direction, la mobilisation du personnel

enseignant et non enseignant, de même que la participation soutenue des élèves aux efforts déployés. « Nous pensons qu'il est essentiel de sensibiliser nos élèves aux démarches visant la santé et la sécurité au travail dans la formation professionnelle. Nous voulons qu'ils deviennent attentifs aux risques que comportent leurs lieux de travail. Nous les formons à se protéger eux-mêmes et, éventuellement, ils deviendront des agents de prévention auprès de leurs confrères et consœurs de travail », commente M. Bertrand Michaud, directeur du Centre de formation des adultes et du Centre de formation professionnelle de Mont-Joli-Mitis.

La CSDP transmet ses sincères félicitations aux membres du personnel du CFPMM et à ses élèves, car ce sont eux qui relayeront les bonnes pratiques de santé et de sécurité dans les entreprises où ils travailleront.

Bravo pour votre généreuse participation à la vie scolaire des élèves de l'école Élisabeth-Turgeon!

Les élèves et le personnel de l'école Élisabeth-Turgeon tiennent à vous remercier de votre généreuse contribution à leur campagne d'agrumes de novembre dernier. **Cette 13^e édition aura permis d'amasser plus de 43 000 \$.**

Rappelons que les retombées de cette campagne serviront à défrayer certaines sorties éducatives, des ateliers pédagogiques, culturels ou sportifs pour les classes et aussi à la mise en place de

différents projets particuliers. Une partie servira également à la poursuite du projet



d'embellissement de la bibliothèque, à l'acquisition de matériel spécialisé en éducation physique, en informatique et en musique. Pour un futur grand projet, un montant sera retenu pour l'amélioration de notre cour d'école.

Nous tenons également à remercier MM. Dave et Nick Gagnon, présidents d'honneur, ainsi que nos principaux commanditaires, M. Dany Smith de la boutique La Vie Dehors et M. Claude Côté du restaurant Mikes. Un merci spécial à tous nos bénévoles qui auront mis la main à la réussite de cette vaste campagne et aux membres du personnel impliqué dans tous les processus de cet important moyen de financement.

Merci aussi à nos merveilleux vendeurs, nos élèves et leurs parents, et à tous ceux et celles qui auront participé de près ou de loin à cette savoureuse campagne! **Nul doute, nous serons de retour à l'automne 2012 !**

Les membres du comité organisateur

Campagne des agrumes
de l'école Élisabeth-Turgeon

DES NOUVELLES DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC



Concours de chansons sur l'estime de soi pour les élèves du primaire

Les élèves du primaire sont invités à participer à un concours de chansons sur l'estime de soi organisé par le réseau québécois de l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM). Sur le thème de la sécurité, un des éléments essentiels de l'estime de soi, la chanson gagnante sera entendue, en primeur, lors du lancement annuel de la Semaine nationale de la santé mentale qui se déroulera du 7 au 13 mai 2012. Le but du concours : permettre aux jeunes de réfléchir sur l'importance d'être bien dans sa tête et aux éléments qui favorisent une bonne santé mentale comme la sécurité ou la confiance.

Le texte composé par les élèves sera mis en musique par un compositeur. Les

jeunes auteurs auront la chance d'entendre leur œuvre interprétée par la chanteuse Alexandra Livernoche, 16 ans, participante à l'émission *Mixmania2*. Un vidéoclip composé des dessins des enfants accompagnant le texte de la chanson sera également mis en ligne sur le site de l'ACSM et sur YouTube à l'automne 2012.

- **Date limite pour déposer une candidature : 15 février 2012**

Pour obtenir plus d'information sur les règles du concours ou pour inscription, visitez le site de l'ACSM au :

www.acsm.qc.ca.

Écoles associées de l'UNESCO du Québec : appel de candidatures 2012-2013

Le Réseau des Écoles associées de l'UNESCO est un réseau mondial réparti dans 176 pays. Il vise à promouvoir les idéaux de l'UNESCO : les enjeux mondiaux et le rôle du système des Nations Unies, les droits de la personne, la démocratie et la tolérance, les apprentissages interculturels ainsi que l'éducation au développement durable.

Les écoles qui ont mis sur pied un projet qui s'inscrit dans la visée des thèmes de l'UNESCO sont invitées à poser leur candidature avant le 3 février 2012.

Faire partie du Réseau des Écoles associées de l'UNESCO est une excellente façon de promouvoir l'excellence de notre réseau d'éducation publique. Un dépliant est disponible sur le site des [Établissements verts Brundtland](#) sous l'icône UNESCO.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le secrétariat du Réseau des Écoles associées de l'UNESCO du Québec au 514 356-8888, poste 2904 ou par courriel à reseau.qc.unesco@csq.qc.net.



Un très joyeux Noël et une excellente année 2012

à tous nos lecteurs!

